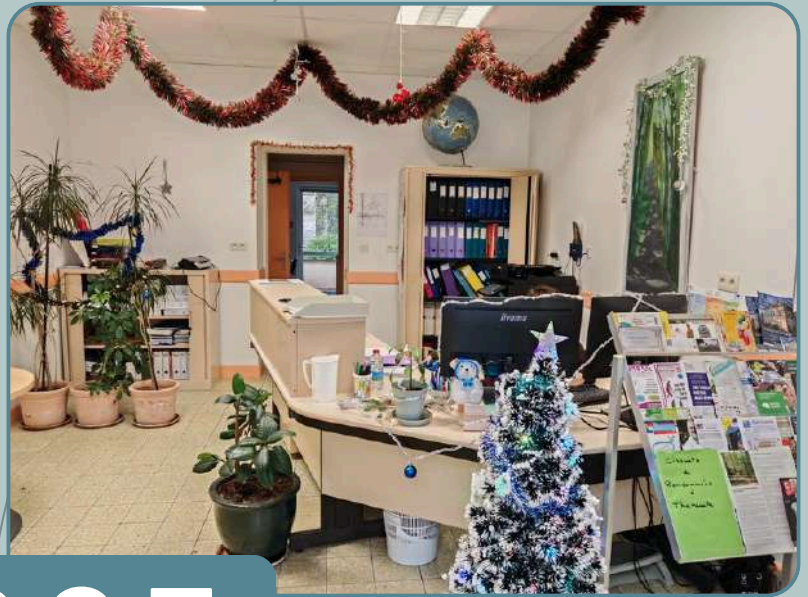




BULLETIN MUNICIPAL



2025



Bulletin Municipal de Theneuille
Mairie de Theneuille
6 place de la mairie
03350 Theneuille

Directeur de la publication : Denis CLERGET
Dépôt légal auprès de la Bibliothèque du Patrimoine

Le mot du maire

PAGE 05

Informations utiles

PAGE 06

La vie de la Mairie

PAGE 09

La vie Communale

PAGE 20

La vie des associations

PAGE 36

La vie de nos partenaires

PAGE 45



SOMMAIRE



Le mot du maire



Madame, Monsieur,

Le mot du maire sonne la fin de l'année et c'est le moment pour moi de rappeler les grandes lignes de l'activité municipale pour 2025.

C'est toujours dans le marasme national qu'il faut gérer notre collectivité. Certains investissements concernant du matériel ont été différés. Le montant de la subvention départementale allouée aux travaux de voirie a diminué de moitié, passant de 35 à 17.5 % avec une prévision à 10 % pour l'année 2026. Cette orientation nous oblige à augmenter notre attribution de compensation auprès de la Communauté de Communes d'un montant d'environ 8000 €, afin de maintenir notre enveloppe travaux. Il nous est donc demandé d'être vigilant sur l'utilisation du réseau routier.

L'assainissement collectif n'est plus aux normes, comme dans de nombreuses communes. Une étude est lancée pour la réhabilitation de la station et du réseau. On est en droit de se demander si cette course à la réglementation, aux normes est bien nécessaire sachant qu'elle engendrera des coûts exorbitants pour cette réalisation et qu'aujourd'hui, notre réseau assure sa fonction de façon relativement satisfaisante. Mais bien évidemment, si rien n'est fait, des pénalités nous seront affectées. Bref, c'est un dossier que nous devons suivre avec attention et fermeté.

Le déploiement de la fibre a commencé début septembre. Les raccordements sont prévus pour juin 2026 pour le bourg et au second semestre pour la campagne. A ce jour, nous avons déjà 6 mois de retard sur le calendrier...

Quoi qu'il en soit, il y a des travaux qui sont indispensables et qui, une fois achevés, nous assureront une quiétude pour longtemps.

La 2^{ème} année d'exploitation du gîte nous donne satisfaction avec 85 nuitées pour un montant d'environ 14500 €.

Un nouveau visage vous accueille à la mairie. En effet, Véronique succède à Muriel qui, après 20 années passées au service de la commune, a fait valoir ses droits à la retraite. Je la remercie pour toutes ces années à nos côtés. Ce sera bientôt le tour de Thierry.

Je remercie au nom du Conseil toutes les personnes qui participent à la dynamique du village, les présidents et bénévoles des associations, la Commission des Affaires Sociales et toutes les personnes qui nous aident tout au long de l'année.

Je remercie le personnel communal, ainsi que les conseillers municipaux pour la tâche qu'ils accomplissent.

Enfin, je terminerai en vous souhaitant de tout cœur une excellente année 2026.

Bonne et heureuse année à tous, prenez soin de vous.



INFORMATIONS UTILES

Mairie



04 70 67 57 65



mairie@theneuille03.fr



Lundi- jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 16h30

Mardi- mercredi : 9h-12h30

Vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 16h

OPEN

PERMANENCE DU MAIRE

Tous les jours à 11h

PERMANENCE 1ÈRE ADJOINTE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi à 11h

PERMANENCE 2ÈME ADJOINTE

Lundi et jeudi à 11h

Agence Postale



04 70 67 58 10

Lundi, mardi, jeudi, vendredi,
samedi : 9h - 12h

OPEN

Levée du courrier : 11h30

**Dépôt de pain à l'agence
postale les jours d'ouverture.
Pensez à commander la
veille!**



Numéros utiles

Communauté de communes Pays de Tronçais



04 70 67 59 43

Gendarmerie Cérilly



04 70 67 51 76

Centre antiposon



04 72 11 69 11

SIVOM St Menoux



04 70 43 92 44

Assistante sociale Cérilly

Permanence le jeudi matin



04 70 34 16 10

Centre social de Meaulne



04 70 06 95 21

Office du tourisme-

Antenne Tronçais



04 70 65 55 89

DATES À RETENIR

Cérémonie de la libération 1945 : le 8
mai 2026 à 11h Place de la Mairie

Fête de la St Pierre : le 5 juillet 2026 au stade

11ème marché de producteurs : date à
définir en août 2026 , Place de la Mairie

Cérémonie de l'Armistice 1918 : le 11
novembre 2026 à 11h Place de la Mairie



Les activités de la commune

Nous avons la chance d'avoir diverses activités dans notre commune, profitons-en!

ARTISANAT

ZON.ARTbrico	Anthony MENIGOZ	06 99 68 05 82
Couverture Zinguerie	Karl LAMBERT	06 02 27 84 98
Cuisine, SDB, rénovation intérieure, dépannage électricité, plomberie	Sébastien FOUBERT	06 23 75 26 41
Gravure, rénovation petit patrimoine	Amandine POSTIC	06 77 30 00 91
Copie, vente et restauration de tableaux	Claire ELIE	06 59 40 43 57
Gravure artisanale, magasin de vente	Patrick SIMON	09 71 72 86 28
Menuiserie bâtiment, rénovation	Eric FAGEL	06 61 05 49 17
Sculpture bois	Michel FONTAINE	06 82 74 95 19



JARDINAGE

Entrepreneur et exploitant forestier	Tom MURIGNEUX	06 63 48 99 75
Espaces vert, Multi services	Claude POUPARD	06 30 54 24 78
Travaux agricoles	Didier MALTET	04 70 67 50 69
Plants de légumes et aromates bio "Les plants de la comète" -Bois Curé	Corinne ESNEE	04 70 67 93 99



ALIMENTATION

Fromages Pailleret	Floriane PAILLERET	04 70 66 35 73
Fruits et légumes Bio	Lucile BLANGY	06 70 00 08 11
Viande Limousine Bio, vente direct	Route de Bonneau	07 84 37 88 32

Magasin ouvert tous les samedis de 10h à 12h

Avicultrice bio, St Pardoux	Stéphanie PERSONNAT	06 33 60 59 93
-----------------------------	---------------------	----------------



...suite



BIEN-ÊTRE

Savonnerie BELISAMA Anne Laure LAMBERT 04 70 67 56 98

Kinésithérapie,
massage Aurélie
BORDESSOULES 06 19 22 74 73

Sophrologie Stéphanie
PERSONNAT 06 33 60 59 93

Cartomancie
"les ailes dorées" Françoise PERRIN 07 83 08 08 04
*contact@ailes-
dorées.com*



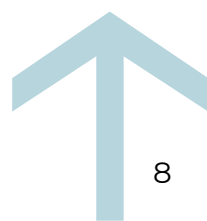
CHAMBRE D'HÔTES, GITES

Chambre d'hôtes Christophe BLANGY 06 77 15 24 38

Chambres & Table d'hôtes
"La Perle secrète" Peter BRUYNEEL 06 10 44 93 10

Gîte communal de la Cure Gîtes de France 04 82 75 68 56
[www.gites-de-
france-allier.com](http://www.gites-de-france-allier.com)

Gîte de Valentine, guidage
touristique, réception, Art Manoir Claire ELIE 06 59 40 43 57





La vie de la Mairie



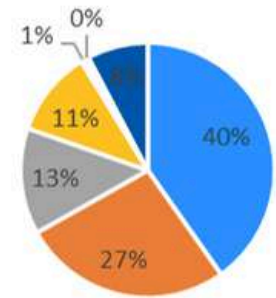
Le budget 2024

Vous trouverez ci-dessous le budget de l'année passée et le budget en cours. La commune a clôturé l'année avec un excédent de fonctionnement de 200 779,24€

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Budget	Real+Encours	% Réalisation
11	Charges à caractère général	194 333,77	79 583,52	40,95%
12	Charges de personnel et frais assimilés	128 800,00	109 464,87	84,99%
14	Atténuations de produits	65 160,00	64 360,00	98,77%
65	Autres charges de gestion courante	52 706,00	47 884,24	90,85%
66	Charges financières	2 800,00	2 689,88	96,07%
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations	2 195,00	0	0%
23	Virement à la section d'investissement	37 286,00	0	0%
	TOTAL DEPENSES	485 475,77	306 177,51	63,07%

Dépenses de fonctionnement 2024

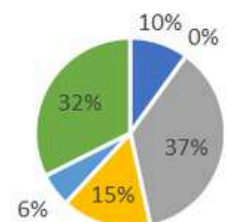


- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel et frais assimilés
- 014 Atténuations de produits
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières
- 68 Dotations aux amortissements, aux dépréciations
- 023 Virement à la section d'investissement

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Budget	Real+Encours	% Réalisation
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	48 511,00	44 469,53	91,67%
73	Impôts et taxes	0	12 656,24	0%
731	Impositions directes	177 506,00	191 829,00	108,07%
74	Dotations et participations	74 290,00	77 454,41	104,26%
75	Autres produits de gestion courante	27 766,00	37 616,30	135,48%
2	Excédent de fonctionnement reporté	157 400,77	157 400,77	100%
	TOTAL RECETTES	485 475,77	521 430,75	107,41%

Recettes de fonctionnement 2024



- 70 Produits des services, domaine et ventes diverses
- 73 Impôts et taxes
- 731 Impositions directes
- 74 Dotations et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 002 Excédent de fonctionnement reporté

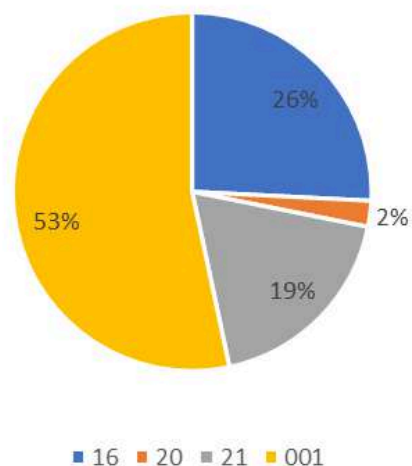


Le budget 2024

Dépenses d'investissement

Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	66 400,00
20	Immobilisations incorporelles	6 000,00
21	Immobilisations corporelles	47 621,01
1	Déficit d'investissement reporté	137 199,22
TOTAL DEPENSES		257 220,23

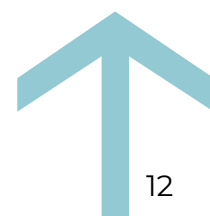
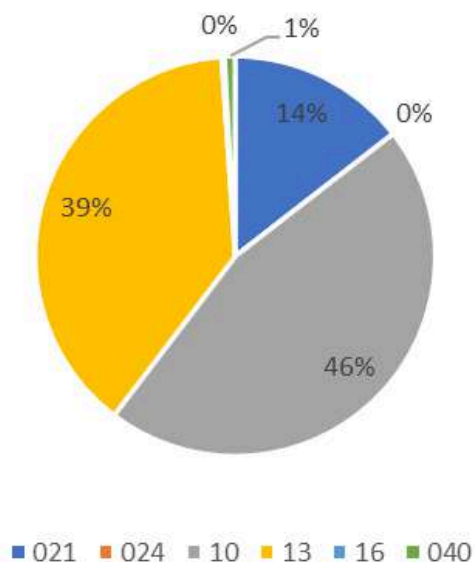
Dépenses d'investissement 2024



Recettes d'investissement

Chapitre	Désignation	Montant
21	Virement de la section de fonctionnement	37 286,00
24	Produits des cessions d'immobilisations	100
10	Dotations, fonds divers et réserves	117 974,52
13	Subventions d'investissement reçues	99 163,71
16	Emprunts et dettes assimilés	60,000
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 195,00
TOTAL RECETTES		257 220,23

Rcettes d'investissement 2024

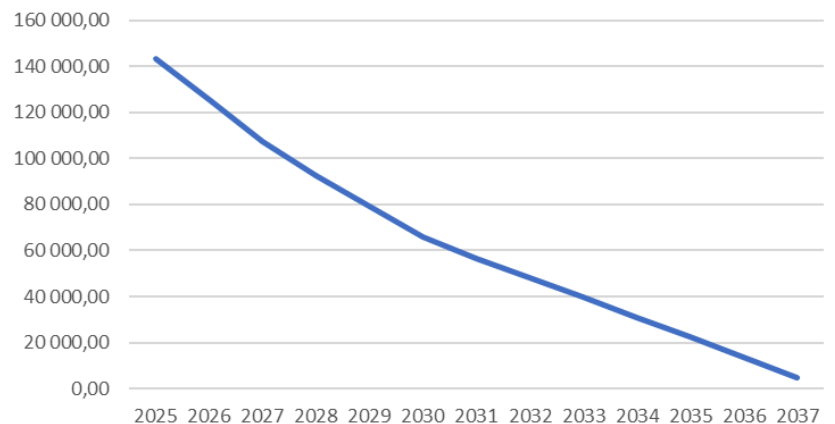


LES FINANCES

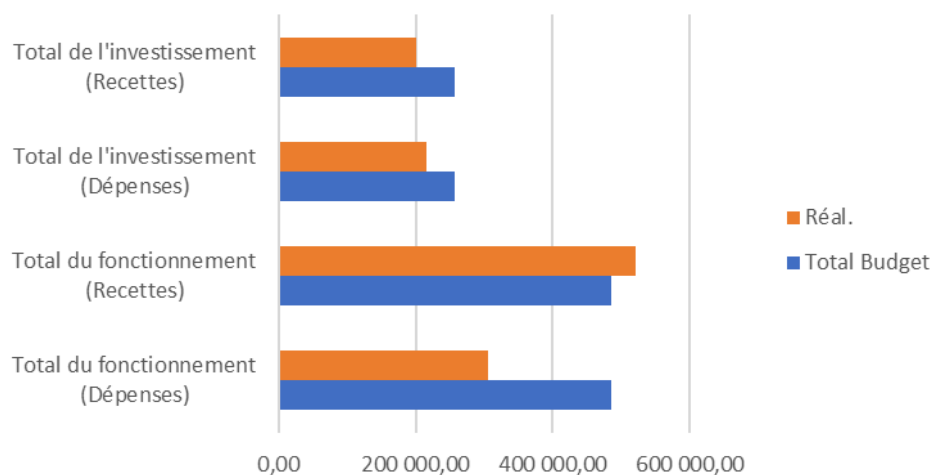
Evolution de l'encours de la dette

Année	Capital restant dû
2025	143 321,53
2026	125 559,93
2027	107 507,68
2028	92 744,90
2029	79 401,01
2030	65 926,42
2031	56 381,39
2032	48 084,11
2033	39 653,09
2034	31 086,18
2035	22 381,20
2036	13 535,91
2037	4 548,05

Evolution de l'encours de la dette par année



Balance de l'exercice 2024



Quelques ratios

Épargne brute : C'est la différence entre les recettes et les charges de fonctionnement d'une collectivité

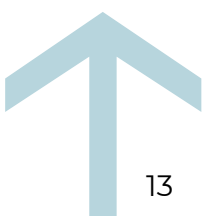
2024 : 204 017€

2025 : 246 773€

Épargne nette : Correspond à l'épargne brute déduction faite du remboursement en capital de la dette

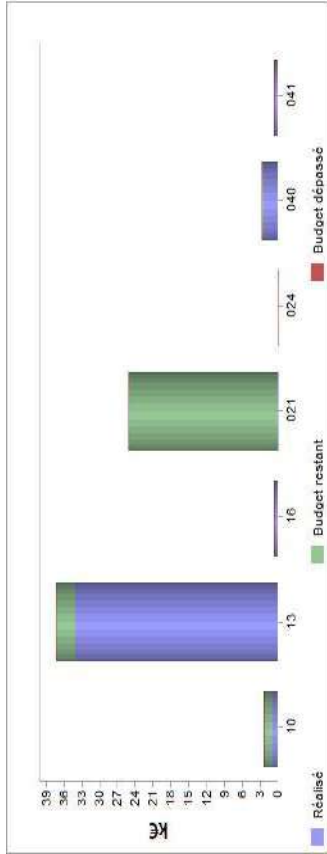
2024 : 140 971 €

2025 : 229 011€

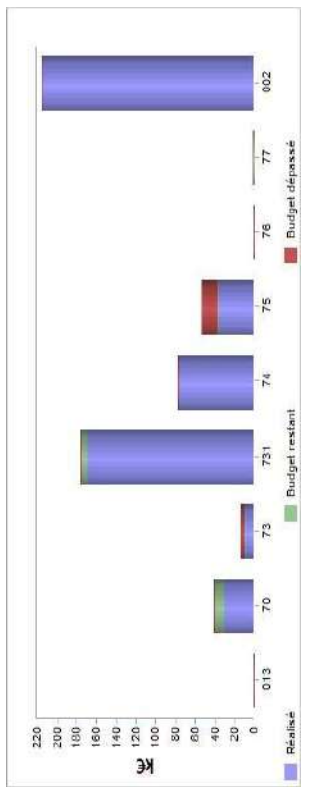




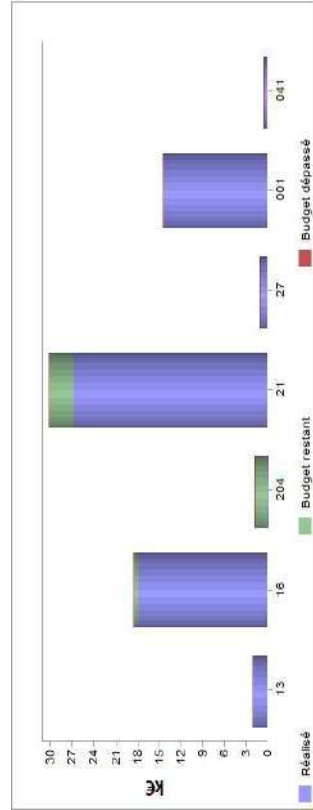
Investissement- Recettes



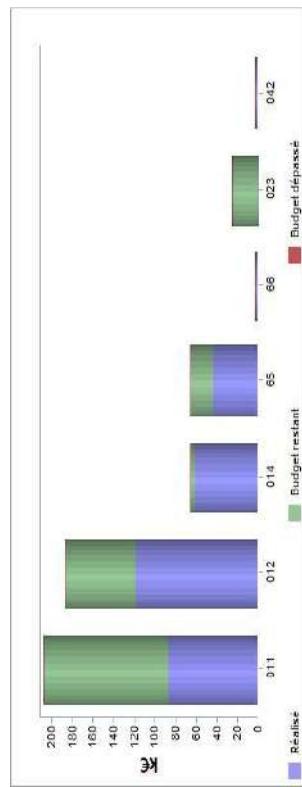
Fonctionnement-Recettes



Investissement-Dépenses



Fonctionnement-Dépenses





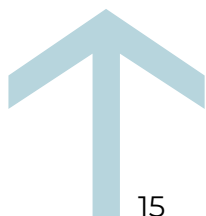
LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS PRISES EN CONSEIL MUNICIPAL AU COURS DE L'ANNÉE

Comme chaque année, un certain nombre de décisions ont été prises par la commune. Vous trouverez ci-dessous un extrait des décisions principales.

Pour rappel, chaque ordre du jour du conseil municipal est affiché a minima 5 jours avant et les procès-verbaux sont affichés à l'issue de ceux-ci.

- Location du cabinet de Kinésithérapie : L'ancien local de la Ferme Gourmande accueille aujourd'hui un cabinet de Kinésithérapie géré par Aurélie Bordessoules
- Examen et vote du CFU : Les comptes 2024 ont été arrêtés :
 - En fonctionnement : 306 177, 51€ de dépenses et 521 430,75€ de recettes
 - En investissement : 215 779, 37€ de dépenses et 201 306,03€ de recettes
 - Restes à réaliser : 3504€ de dépenses et 25 383, 44€ de recettes
 - Soit une clôture d'exercice à + 200 779, 90€
- Signature d'une convention triennale avec le Syndicat des chemins d'Ygrande : Theneuille met à la disposition du Syndicat une partie de ses services pour l'exercice des compétences fauchage, broyage des accotements et fossés ainsi que petits entretiens et réparations sur les voiries non revêtues .
- Changement des persiennes des logements 4 et 5 pour un montant de 14630€ avec une subvention de la Communauté de Communes à hauteur de 6650€
- Accord de principe pour le recrutement d'un agent communal contractuel saisonnier pour la période de mai à septembre
- Le Conseil a voté à l'unanimité de maintenir le taux d'imposition voté en 2024 :
 - Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties : 32,06%
 - Taxe foncière sur les Propriétés Bâties à 31,55%
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 18,19%
- Dans le cadre des travaux de raccordement à la fibre, un ajustement de crédit de 2600€ a été effectué pour raccorder 5 maisons situées à l'entrée Nord du bourg.
- Un nouveau partenariat est proposé entre les communes et la bibliothèque départementale de l'Allier. La bibliothèque de Cérilly a été choisie comme point-relais, celle-ci étant la plus proche de Theneuille.
- La commune a adhérer à l'office du Tourisme de Montluçon, ce qui permettra de mettre en valeur le gîte sur leur site et réseaux, de voir notre gîte proposé à la location lors des grands événements, ou encore de bénéficier de documentations sur les activités de toute la région pour les proposer à nos visiteurs. Cette adhésion coûte 40€/an.
- Un courrier de la préfecture nous informant du manque de lisibilité des différentes délibérations autour du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), celles-ci ont été remplacées par une délibération globale, votée à l'unanimité.
- Devant la baisse des subventions du département en ce qui concerne la voirie et devant le fait que l'attribution de compensation ne couvre pas, à l'heure actuelle, les dépenses de travaux effectives de la Communauté de Communes, il a été proposé à chaque commune de :
 - soit augmenter l'attribution de compensation
 - soit réduire l'enveloppe travaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, s'est prononcé pour l'augmentation de l'attribution de compensation qui passera donc de 33 318€ à 41 018€ en 2026.





POINT VOIRIE

Si 2024 et sa pluviométrie avait perturbé les travaux, 2025 a permis d'être à jour dans les prévisions.

C'est ainsi que du goudron a été fait à Gozinière, le Bost, le Goutât, La croix et la route de la Vilhaine avec des rustines

Une hydrocureuse a permis de déboucher les aqueducs à la Croix des Marteaux, La Croix, Bois Curé et en partie à la Velatte, évitant ainsi de refaire des traversées qui auraient été plus coûteuses.

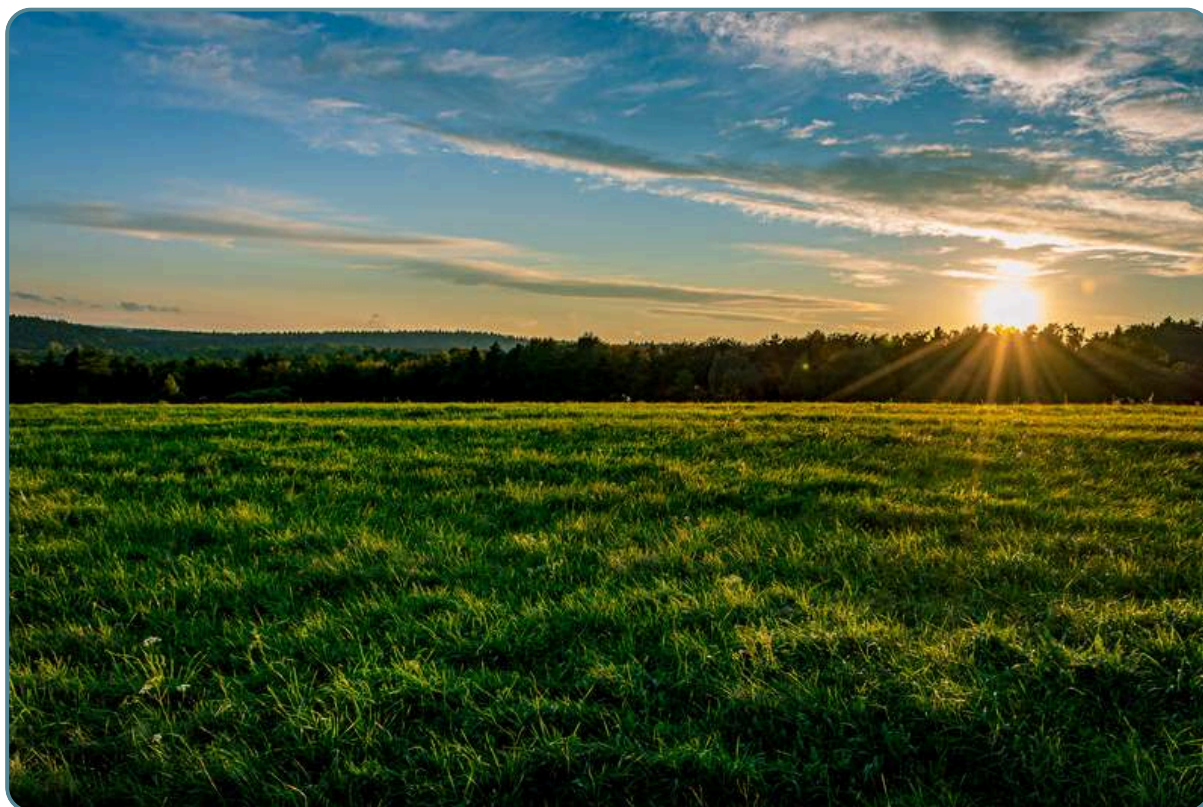
Des aqueducs ont été refait : 2 sur la route du Clérat, à la Velatte, 2 sur le chemin du Bost, à l'Avenière. Les subventions départementales baissant, le coût d'entretien devient de plus en plus cher.

Le chemin de Touraillère a, à nouveau, été rénové suite à des dégâts occasionnés par des engins agricoles et/ou forestiers. Ceci permet de rappeler, que, même s'il est nécessaire de passer sur nos routes et chemins pour mener à bien divers travaux, il est important de remettre en état ces mêmes chemins par leurs utilisateurs.

Le coup de chaud et la sécheresse de cet été, et les divers incendies nationaux mais aussi locaux (St Caprais, Louroux Bourbonnais où plusieurs hectares ont brûlé, s'arrêtant tout près de la forêt), ainsi qu'à Theneuille sur la route d'Ygrande, ont mis en évidence une chose : le besoin d'accessibilité pour les secours.

Imaginons les conséquences de l'incendie d'un engin agricole au fond de notre campagne avec des chemins défoncés et inaccessibles aux véhicules des pompiers.

Notre campagne est trop belle ! Evitons tous, chacun à notre niveau, et selon nos possibilités, de la voir se dégrader.





UN BRIN DE NOUVEAUTÉ A LA MAIRIE



Vous l'avez sans doute vu, nous avons eu un brin de nouveauté à la mairie depuis Mai 2025!

Après une passation de 2 mois avec Muriel, Véronique a pris le poste de secrétaire générale de Mairie. Issue du domaine privé, son parcours atypique mais toujours en lien avec l'aide qu'elle pouvait apporter aux autres l'a mené jusque dans notre contrée. Elle bénéficiera de formations tout au long de sa 1ère année de service. Elle vous accueillera avec plaisir et mettra toutes ses compétences à votre service.



LES TARIFS DE VOTRE COMMUNE

SALLE POLYVALENTE

Voici les tarifs de la salle polyvalente à ce jour. Veuillez noter qu'après plusieurs années sans augmentation, le coût de l'énergie nous contraint à augmenter ces tarifs en 2026.

La délibération du conseil les déterminants sera affichée en mairie.

	Tarifs Habitants de Theneuille	Tarifs Hors Commune
Tarifs du 1^{er} avril au 31 octobre		
Week-end	150 €	200 €
Journée	75 €	100 €
Tarifs du 1^{er} novembre au 31 mars		
Week-end	180 €	230 €
Journée	90 €	120 €
Caution location salle	300 €	300 €
Caution utilisation sono	150 €	150 €

CIMETIÈRE

Délibération 2013/21 du 06 juin 2013

La surface d'un emplacement pour une concession simple est de 3,9 m², celui d'une concession double : 7,8 m²

La valeur du m² varie en fonction de la durée soit :

- 10,76 € /m² pour une concession cinquantenaire
- 8,20€ / m² pour une concession trentenaire

Concession columbarium et jardin du souvenir :

- 350 € pour une case, une cave urne pour 2 personnes, sur une durée de 15 ans,
- 700 € pour une case, une cave urne pour 2 personnes, sur une durée de 30 ans,
- 100 € pour une urne supplémentaire dans une cave urne,
- 34 € pour une dispersion dans le jardin du souvenir.

Mariages

Cyril, Maurice, Georges BERTRAND et Marie-Perpétue DUVALLE	07 juin 2025
Thibault, Baptiste GRAD et Anaëlle Elisa BAUER	16 août 2025
Jean-Claude, Pascal BOUSSANGE et Sabine, Danièle VERFAILLIE	20 septembre 2025

PACS

PÉGAND Allan, André et DUFOUR Léa	18 octobre 2025
-----------------------------------	-----------------

Décès

PASQUIER Michel, Jean	09 Mars 2025
BALY ép. D'ALCANTARA Marie-Louise, Janine	10 Mars 2025
BELLOU Jean-Paul, Alphonse	27 Mars 2025
DENIZON Roland, Bernard	14 Mai 2025



QUELQUES RAPPELS :



Recensement

Les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser en mairie **l'année de leur 16 ans et le mois de leur anniversaire** afin de pouvoir effectuer leur Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement permet, en outre, de **s'inscrire au permis et aux différents examens qui jalonnent leur scolarité.**



Élagage

Chaque année nous vous demandons votre vigilance et vous rappelons l'importance de **l'élagage des arbres** en bordure de route.

En effet, en cas de tempête, **les assurances ne prennent pas en charge les dégâts car les propriétaires sont seuls responsables de leurs arbres.**

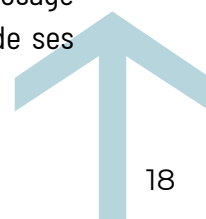
Merci de bien vouloir anticiper afin de garantir **la sécurité de tous.**



Menuiserie

Grâce à l'EPF, au travail de Karl LAMBERT pour la toiture, et à l'entreprise Cancre pour la maçonnerie, la menuiserie a (presque !) retrouvé sa superbe d'antan ! Nous avons donc à disposition un nouvel espace qui pourra servir pour des expositions, de l'entreposage ou autre, selon les besoins de la commune et de ses habitants.

Affaire à suivre!





FOCUS MUNICIPALES 2026

Nous attirons votre attention sur les nouvelles modalités mises en place pour les **prochaines municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2026**

Scrutin majoritaire plurinominal à 2 tours impliquant :

- Fin du panachage
- Plus de possibilité d'ajout ou de suppression de noms
- Pas de modification non plus de l'ordre de présentation des candidats
- Possibilité d'avoir une liste "incomplète (jusqu'à -2) ou d'ajouter 2 candidats supplémentaires

Commune de moins de 1 000 habitants

Tableau de la liste aux municipales et le cas échéant du conseil municipal **réputé complet**.

	Moins de 100 habitants	De 100 à 499 habitants	De 500 à 999 habitants
Effectif légal du conseil municipal	7	11	15
Nombre de candidats par liste paritaire	Mini = 5 Max = 9	Mini = 9 Max = 13	Mini = 13 Max = 17



Attention, toute mention, quelle qu'elle soit, entrainera la nullité du bulletin

Mode de scrutin

- Si aucune liste n'a obtenu 50 % ou plus des suffrages exprimés, **il est procédé à un second tour**, où ne peuvent se présenter que les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour.
- Les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour peuvent fusionner au second tour avec une liste qui se maintient.
- La liste arrivée en tête à l'issue de ce second tour obtient la moitié des sièges au conseil municipal arrondi à l'entier supérieur, et le reste des sièges est réparti entre toutes les listes, à la proportionnelle.
- Les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés sont admises à la répartition des sièges (article L.262 du code électoral).

Date limite d'inscription en ligne sur les listes électorales : **mercredi 4 février 2026**

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **vendredi 6 février 2026**

Pour toute demande d'informations complémentaires n'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie !



La vie communale



Cette année encore, Theneuille a été portée par le rythme de ses manifestations!

✓ **LES TRADITIONNELS VŒUX DU MAIRE LE 11/01/2025**

La population s'est déplacée nombreuse pour assister aux vœux du Maire et partager un moment de convivialité toujours apprécié par les habitants





LE VERGER COMMUNAL

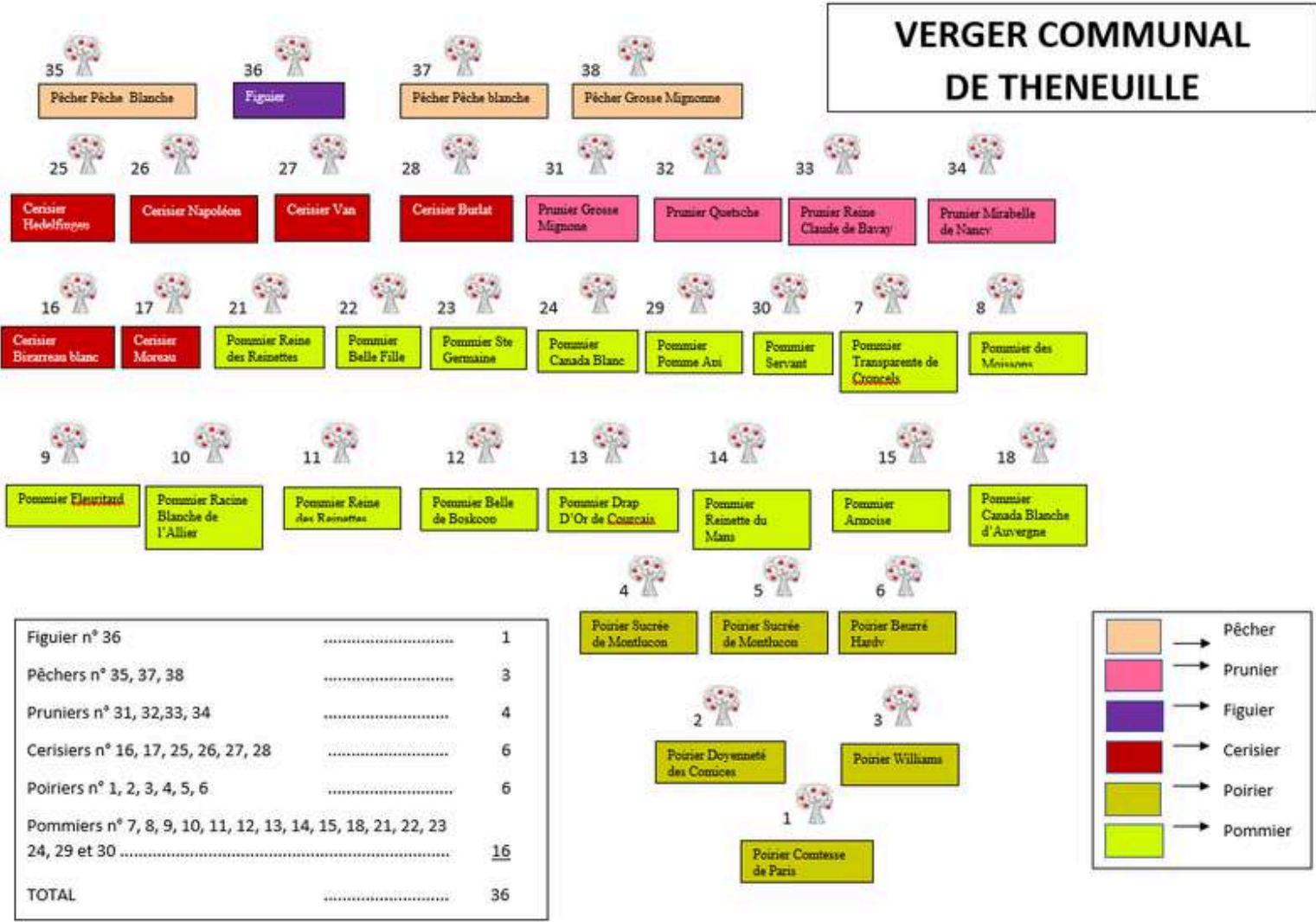
Samedi 22 février 2025 nous étions une vingtaine rassemblée au verger municipal pour la taille des 30 arbres fruitiers organisée par l'association des CROQUEURS DE POMMES et encadrée par Hassan et Claude.

L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance joyeuse et attentive sous un ciel venteux, ce qui n'a pas empêché aux amoureux des arbres de venir participer à ce rendez-vous annuel clôturé par un goûter confectionné par Hassan et Claude avec les premiers fruits du verger.

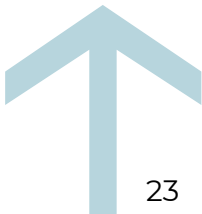
Et c'est avec plaisir que nous avons accueilli des enfants, bien attentifs, accompagnés de leur parents.



et voici le plan de notre verger communal



Rendez-vous en 2026 pour une nouvelle édition de taille des arbres et dégustation de ses fruits !



✓ LE TEMPS DES CERISES

Après une année 2022 de gels tardifs brulant les floraisons, Après une année 2023 faite de canicules et de sécheresse destructives, Puis une année 2024 de pluies incessantes et sans fructification, Après ces trois dernières années, 2025 aura été une année météorologique chaotique avec alternances d'épisodes caniculaires et d'autres pluvieux, Mais surtout un printemps presque sans gel tardif destructeur, Les fruitiers à noyau dont le cycle est plus court que les arbres à pépins ont ainsi réussi à mener à bien une belle récolte, particulièrement les cerisiers,

Cela fait longtemps que l'on n'a vu autant de cerises laissées sur les arbres après récolte tellement il y en avait, A tel point que même les étourneaux furent dépassés par cette abondance, Ainsi les cinq cerisiers Hedelfingen, Napoléon, Van, Burlat et Moreau ont-ils fait preuve de grande générosité, particulièrement le Napoléon, Quand au sixième, un Bigareau, donné à l'achat comme cerises blanches, s'est avéré un Bigareau rouge, Le coquin, Les cerises blanches ont cette particularité de ne pas être la proie des oiseaux, Ceux ci attendant en vain qu'elles murissent et deviennent rouges pour s'en régaler, Le merle a beau leur siffler sa sérénade, elles restent désespérément blanches,



Par contre les fruitiers à pépins, pommiers et poiriers, avec leur cycle long (maturité en automne), ils n'ont pu supporter les coups de chaud, Et puis nous n'avons pas eu le réflexe de supprimer une partie des fruits, trop nombreux, trop petits, Début janvier deux pommiers qui demeuraient chétifs depuis la plantation en 2019 ont été remplacés par de nouveaux sujets similaires, particulièrement le Reine des reinettes (et également reine des pollinisatrices), Alors que les années précédentes il fallait arroser les arbres régulièrement, cette année-ci il n'y eu qu'un seul arrosage assuré par l'équipe Claire Peysson (salariée communale durant la saison estivale), Claude poupard et Hassan Benani, Enfin et pour conclure, un atelier taille du verger aura lieu durant l'hiver avec la participation des Croqueurs de Pommes ainsi qu'un atelier de greffe,

Hassan BENANI

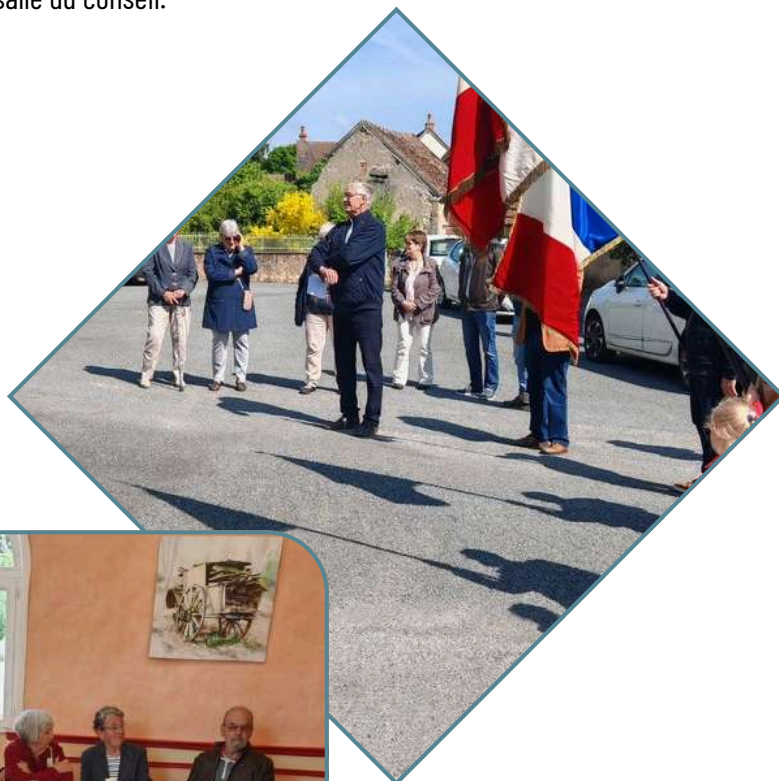


LE DÉFILÉ DU 8 MAI



Nous étions une petite vingtaine réunie autour du monument aux morts place de la mairie à l'écoute de la lettre du Ministère des Armées lue par Monsieur le Maire puis le cortège s'est retrouvé au cimetière communal pour la lecture de la lettre des Anciens Combattants par Bernadette Mazon.

Puis la cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié à la salle du conseil.





FÊTE DE LA SAINT PIERRE

Dimanche 29 juin 2025, Theneuille a célébré la Fête de la Saint-Pierre lors d'une journée conviviale ouverte à toutes et tous.

Dès 8 heures, une quarantaine de marcheurs s'est élancée sur 2 circuits balisés, un parcours vert de 8,1 kms et un circuit rose plus long de 14,25 kms.

Puis un apéritif offert par la municipalité a récompensé les efforts des participants et les visiteurs avant un moment de partage autour d'un pique-nique tiré du panier ou bien d'un plateau-repas proposé par le comité des fêtes : au menu : pâté en croute et sa salade, andouillette/saucisse/merguez et frites, dessert.

L'ambiance était assurée par l'animation musicale de JACE et aussi profiter des balades en calèches pilotées par Jean-Pierre et André dans les rues du bourg tout au long de l'après-midi.

Denis CLERGET remercie les bénévoles pour le bon déroulement de la journée.

Rendez-vous l'année prochaine.



C'était aussi la dernière fête de la St Pierre de Muriel en tant que secrétaire générale de mairie!





✓ L'EXPOSITION DE JEAN BASTIDON

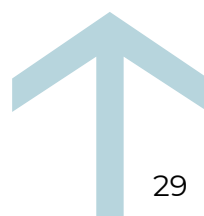
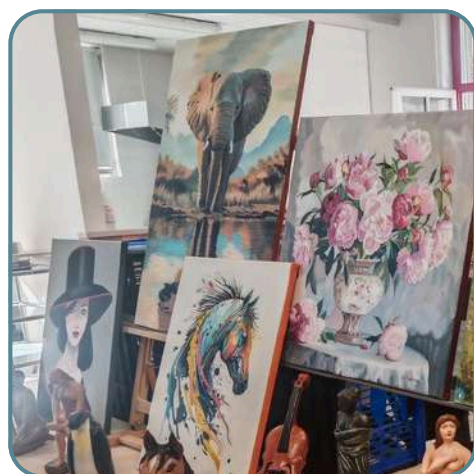
En même temps que la St Pierre, la salle polyvalente a accueilli l'exposition de maquettes, mécanos, peintures et autres créations présentées par Jean Bastidon et ses amis, le samedi 28 et dimanche 29 juin de 9 heures à 12 heures et 14 heures et 18 heures.

C'est un moment de nostalgie où les visiteurs ont retrouvé une âme d'enfant.

Merci à Jean et ses amis pour ce beau week-end animé qui a pu ravir petits et grands.



Jean Bastidon et ses amis se penchent déjà sur l'exposition 2026 autour des voitures anciennes grandeur nature





REMISE DES DICTIONNAIRES



Le Jeudi 3 juillet 2025 était organisé à la salle d'honneur de la mairie de Cérilly, la distribution des dictionnaires et clefs USB aux futurs collégiens accompagnés de leurs parents.

Les 7 élèves de CM2 de l'école primaire de Cérilly dont 2 de Theneuille (Lou MARTINAT et Paul BAILLON) encadrés par Madame la Directrice Béatrice LIMOGES-BOUCHERAT et leur institutrice étaient tout sourire lorsqu'ils ont rencontré Monsieur le Maire de Cérilly Fabien THEVENOUX ainsi que Monsieur le Maire de Theneuille Denis CLERGET. Chaque maire n'a pas manqué de les féliciter avant de leur souhaiter de bonnes vacances et une bonne adaptation au collège.

Une collation jus de fruit/cidre et petits gâteaux pour trinquer aux vacances toutes proches et clôturer cette année scolaire.

Une page a ainsi été tournée dans la vie de ces futurs collégiens.





LE MARCHÉ DE PRODUCTEURS



Le 10 août a marqué le retour du marché des producteurs, toujours très apprécié. Les plus courageux ont bravé la chaleur pour venir acheter et se restaurer auprès de nos producteurs très locaux ou découvrir des métiers d'autrefois.

Les exposants, satisfaits de leur marché se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine.

Un pot à clôturé la matinée.





REPAS DES AÎNÉS

Une soixantaine de personnes de plus de 70 ans s'est retrouvée mercredi 29 octobre à la salle polyvalente où se tenait le repas des Aînés organisé par la commune.

Elles ont été accueillies par le Maire Denis Clerget, les élus, le personnel municipal ainsi que les membres de la Commission des Affaires Sociales.

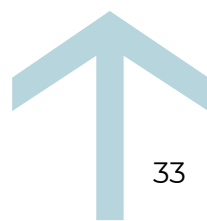
Les convives ont pu déguster le repas confectionné par Gilles Friaud de Cérilly, animé par notre DJ Dominique et son répertoire de chansons diverses pour un bon moment de détente dans la bonne humeur.

Monsieur le Maire remercie tous les bénévoles pour l'organisation de cette belle journée passée ensemble.





REPAS DES AÎNÉS





✓ DÉFILÉ DU 11 NOVEMBRE

Aurore et Paul ont accompagné les adultes pour cette cérémonie : Une belle transmission intergénérationnelle.





NOUVEAU À THENEUILLE!

Nous accueillons depuis quelques mois maintenant Monsieur Michel Fontaine qui vous présente quelques une de ses créations et vous invite à venir apprendre, par vous même, a "chantourner" dans son atelier ouvert au public .

Vous pouvez prendre rendez-vous du lundi 14h au samedi ou dimanche 20h. Michel s'adapte à vos besoins. Il peut également travailler à la commande, pour des demandes plus personnelles. Ses bâtons d'encens viennent de "Dame Nature" à St Menoux et les bougies de "Mes petites Créa" à Sancoins.

Vous passerez donc un bon moment et repartirez avec vos propres œuvres tout en ayant fait travailler des artisans locaux, pourquoi s'en priver?

N'hésitez pas à penser à lui pour vos cadeaux !



Ses coordonnées :

Mr Fontaine Michel

2 route de saint pardoux

03350 Theneuille

Mobile : 06.82.74.95.19

mail:michel.fontaine2409@outlook.fr

copeaux.astuces.de.michel@gmail.com



La vie des associations

Les associations de la commune et leurs contacts

Atelier d'Ar



Roselyne SYLVAIN



06 72 31 37 22



sylvain.roseline@orange.fr



www.roselynesylvain.book.fr

Claudette BROCHARD

Geneviève AURAT



06 41 57 41 12 / 04 70 67 55 78



06 81 26 19 58 / 04 70 67 57 63



caclicnetatheneuille@orange.fr



Isabelle AURAT MAZERON



06 32 56 84 15



Claude POUPARD



06 30 54 24 78



poupardclaud@ gmail.com



Nathalie PASQUIER



06 89 42 12 49



Aurélien BORDESSOULES



06 19 22 74 73



Pascale BORGIE



07 68 22 85 28



Catherine NOYON



04 70 67 57 65

Brisée Bourbonnaise

Philippe CHAZOT

André VILPREUX



06 79 23 66 45



Atelier d'AR

En 2025 les activités de l'Association Atelier d'AR ont rythmé l'année scolaire avec une quinzaine de personnes inscrites (élèves débutants ou confirmés).

En cours hebdomadaires ou en stages ponctuels, Roselyne enseigne les arts-pastiques et accompagne ses élèves dans leurs travaux individuels ou collectifs.

Objectif: appréhender diverses techniques et matériaux à travers le dessin et la peinture / initiation au modelage / collage / manipulation



Cette année, pour la 1ère édition, un petit groupe d'élèves se sont réunis avec Roselyne pour une semaine de stage « Peindre en Bretagne » sur la presqu'île de Quiberon.

Une semaine de peinture en bord de mer pour approfondir la technique de l'aquarelle en direct sur le motif.

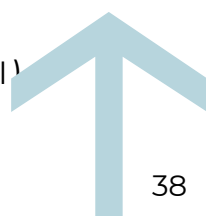
Une semaine partagée dans une ambiance amicale et chaleureuse.



... et pour finir l'année scolaire, le groupe s'est retrouvé Chez Chaumat !
pour un petit dîner estival fort sympathique !



Association **Atelier d'AR** (loi 1901)
Contact **Roselyne Sylvain** : 06 72 31 37 22
www.roselynesylvain.book.fr
(cours et stages en page d'accueil)





AVIS AUX LECTEURS



La bibliothèque municipale est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11 heures à 12 heures à la salle du conseil municipal où Catherine vous accueillera pour emprunter des livres : des romans policiers, divers documentaires, BD et livres pour enfants et ados, sans oublier quelques livres audios.... qui proviennent de dons et de la médiathèque de Coulandon. Egalement notre cabine à livres face à la mairie où vous pouvez consulter, échanger des ouvrages divers issus de dons des lecteurs que nous remercions.



Club de Gym Cérilly-Theneuille 2025

L'année de gym pour tous se clôturait en juin 2025.

Marie-Christine nous a guidées toute l'année 2024-2025 sur les deux séances hebdomadaires.

Une à Cérilly le lundi à 18h et l'autre le mercredi à 18h.

Renforcement musculaire, étirement, respiration profonde, détente musculaire ont été au programme d'une soixantaine de séances.



L'assemblée générale du club de gym a eu lieu le 20 janvier 2025 et s'est terminée par la traditionnelle galette des rois.

Le club s'est réuni lors d'un repas à Saint Bonnet Tronçais dans une ambiance très bon enfant.

En septembre, la gym Cérilly-Theneuille a repris avec une orientation un peu différente pour cette année sportive 2025-2026

Dorénavant 3 animatrices diplômées interviennent sur 3 horaires différents et toujours 2 lieux :

ESTHER propose la séance de **QI GONG** les *lundis* au **dojo de Cérilly** à **11h**.

MARIE CHRISTINE guide la séance de gym **ÉTIREMENT/RENFORCEMENT** les *lundis* à la **salle polyvalente de Theneuille** à **18h**

MELISSANDRE anime la séance de **GYM DOUCE** les *mercredis* au **dojo de Cérilly** à **18h**



Nous avons le grand plaisir d'accueillir beaucoup de nouveaux adhérents séduits par la variété des propositions, horaires et lieux.

Et comme il n'est jamais trop tard pour bien faire : le Club Cérilly-Theneuille vous attend, homme/femme, tous âges et tous niveaux d'aptitude sportive pour 3 instants hebdomadaires de BIEN-ÊTRE dans la BONNE HUMEUR et la CONVIVIALITÉ.



Ça clique net à Theneuille

Les cours ont lieu le *mardi* de **15 à 17 heures au rez-de-chaussée de la salle polyvalente**, en présence de deux formateurs bénévoles de l'association :

Saïd et Gilles, que nous remercions.

Toutes les personnes intéressées peuvent nous rejoindre.

Nous proposons des initiations à des débutants ainsi que des étapes de perfectionnement et des aides ponctuelles.

Ambiance conviviale Café - Thé - Petites douceurs.

Contacts 04 70 67 55 78 (aux heures de permanences)

Courriel caclinetatheneuille@orange.fr





Comité des fêtes de Theneuille

BILAN 2025

Bienvenue à Camille, nouvelle bénévole du comité. Nous sommes désormais 13 bénévoles.

4 événements ont marqué l'année 2025 : la belote, la randonnée et le repas, la St Pierre (avec la mairie) et la brocante.

Réalisation de l'aménagement du local octroyé par la mairie dans la joie et la bonne humeur.

Le concours de belote du 02 février:

38 équipes se sont affrontées dans un esprit convivial. Le lot des poulets a été particulièrement apprécié des participants. Merci à Coralie pour son aide sur cette journée.

La randonnée du 18 mai :

Étant en concurrence avec Souvigny, moins de participants qu'en 2024. 21 cyclos et 106 marcheurs. Merci à Laurine pour le succulent ravitaillement et à Yannick.

Le repas du 18 mai :

112 repas servis avec un très bon retour sur la qualité du repas et cela grâce à Sylvain et tous les bénévoles. Merci à Laurine pour son aide précieuse.

La St Pierre du 29 juin:

Organisée par la mairie, nous sommes partenaires en proposant la buvette et la fourniture de repas. Très belle journée.

La brocante du 14 septembre

Malgré le temps incertain, une soixantaine d'exposants ont pris place dès 6h du matin et 80 repas ont été fournis.

Remerciements:

À la mairie pour nous avoir octroyer un local de façon permanente et à tous ceux qui nous ont aidé au cours de cette année.



Événements 2026 connus à ce jour :

Belote : 08/02/2026

Randonnée et repas champêtre : 17/05/26

St Pierre (organisé par la Mairie) : 05/07/26

Brocante : 13/09/2026

Concours de belote



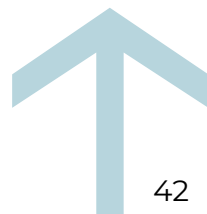
La randonnée



Le Repas



La Brocante





BILAN 2025

Cette année encore, l'association Par d'ssus la Bouchure a continué à faire vivre ses objectifs initiaux : rencontre, partage et ouverture. Elle s'appuie sur ses adhérents tout en étant ouverte sur l'extérieur, avec des événements publics.

COKO en concert

Au cours de l'année 2025, ont été proposés des concerts (dont BRAME, COKO, quatuor STANZI), des conférences (A. Spiquel pour Victor Hugo – une conférence gesticulée sur le thème de la Finance), du cinéma (dont



COKO en concert

la fête du Court-Métrage) et une braderie/foire à tout. Dans l'esprit de partage de cette association, ces événements permettent (souvent autour d'un repas partagé) des rencontres avec les artistes et également avec le public qui le souhaite.

Par ailleurs, pour les seuls adhérents, peuvent avoir lieu des randonnées, des soirées jeux de société, mais aussi un rendez-vous hebdomadaire « tricot », et mensuel avec un partage de lecture.

L'association, créée en 2003, n'est pas organisatrice de manifestations ; elle accueille les propositions de ses adhérents.

Nous remercions chaleureusement la municipalité de Theneuille pour son aide logistique dans nos activités tout au long de l'année (photocopies et prêt de la salle polyvalente).

L'association a atteint un effectif de plus de soixante-dix d'adhérents. Le montant de l'adhésion est de 15€.

N'hésitez pas à pousser notre porte !



Association pour la sauvegarde du patrimoine historique de Theneuille

BILAN 2025

Pour mémoire, l'association, créée il y a une trentaine d'années pour sauver notre église romane, poursuit aujourd'hui sa mission en l'élargissant à tout ce qui touche la mémoire du village.

En 2025, grâce à vos dons et participations, l'association a pu financer la protection du vitrail nord de l'église, fragilisé par une cassure au niveau du mollet de St Louis.

Nous avons également pu acquérir une sono avec micro qui facilitera l'organisation d'évènements et une meilleure acoustique pour les enterrements.

Vous pouvez nous rejoindre et/ou nous soutenir.
Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter au 07 68 22 85 28.

Georges BERGER – Pascale BORGIES – Hervé DESCHET –
Caroline CIVREIS





La vie de nos partenaires

Chères habitantes, Chers habitants du Pays de Tronçais,

L'année 2025 reste aussi mémorable que 2024 dans l'Histoire institutionnelle française. En vérité, la Vème République connaît des épreuves mais sa solidité demeure encore grâce aux élus locaux. Nous nous efforçons de répondre à vos besoins tout en préservant les finances locales. Pour 2026, les élus que nous sommes, devront maintenir l'efficacité budgétaire et la recherche de nouveaux équilibres financiers. Sachez qu'à la communauté de communes, mes collègues et moi-même jusqu'alors avons essayé d'obtenir, systématiquement, le seuil d'aides et de subventions de 80 % (montant maximum légal). En effet, l'autofinancement ne peut pas se tenir en-dessous de 20 % du coût total hors taxes du projet d'investissement.

De cette manière, l'autofinancement de la communauté de communes demeure le mieux ajusté possible. Ainsi rigueur, énergie et persévérance sont les maîtres mots de vos élus communautaires. La gestion des deniers publics révèle une situation et une demande spécifique. Nous tentons d'y apporter une réponse efficace et cohérente malgré la complexification des phénomènes financiers et des outils juridiques.

Tout comme 2024, l'année 2025 se distingue dans l'Histoire du Pays de Tronçais. Dans le cadre de nos principales compétences, nos actions ont été les suivantes :

- la fin des travaux de l'école de Cérilly ;
- le lancement et la fin de la rénovation de l'école d'Ainay-le-Château. A ce titre, 2026 marquera la fin de la rénovation de toutes les écoles du Pays de Tronçais seulement 14 ans après le transfert de la compétence école ;
- l'exécution du programme de voirie pour huit communes sur quinze ;
- le versement de fonds de concours aux communes permettant de financer des projets municipaux.

Pour la culture, les enfants des écoles et les personnes âgées des EHPAD ont participé à créer une magnifique bande dessinée autour des métiers d'autrefois.

Le tourisme excelle et cette compétence rime avec économie. En investissant dans ce secteur nous maintenons voire créons de l'emploi sur notre territoire. Nos principaux travaux 2025 sont :

- la fin du nettoyage et de la sécurisation des Forges de Tronçais ;
- la finalisation de la tranche n°1 de la réhabilitation des campings Les Ecosais (Isle-et-Bardais) et du Champ Fossé (Saint-Bonnet-Tronçais) ;
- le lancement de la tranche n°2 de la réhabilitation de ces mêmes campings ;
- le lancement des travaux de la tranche n°1 de la réhabilitation du Cap Tronçais ;
- le lancement du changement des panneaux touristiques dans chaque commune ;
- la mise en place d'une application numérique à l'effigie du Pays de Tronçais.

Je n'oublie pas Forêt d'Exception® :

- la valorisation du Rond de la Cave et la création du sentier pédagogique « Il était une fois Tronçais ;
- la mise en place d'aménagements pour le public dans les Forêts de Tronçais, Civrais et Soulongis ;
- le déplacement de l'observatoire du brâme du cerf de la communauté de communes ;
- la création d'un auditorium à Thiolais ;
- le lancement du sentier pédagogique « Le sentier des savoirs – Des futaies aux charpentes des cathédrales » avec la création d'un promontoire dominant le bocage bourbonnais contigu, à Thiolais ;
- la réfection complète du grand caillebotis après le pont du grillon menant à l'ancienne plage de l'étang de Saint-Bonnet-Tronçais ;
- l'entretien des ronds de la Forêt, du sentier PMR ou encore de la Futaie Colbert II.

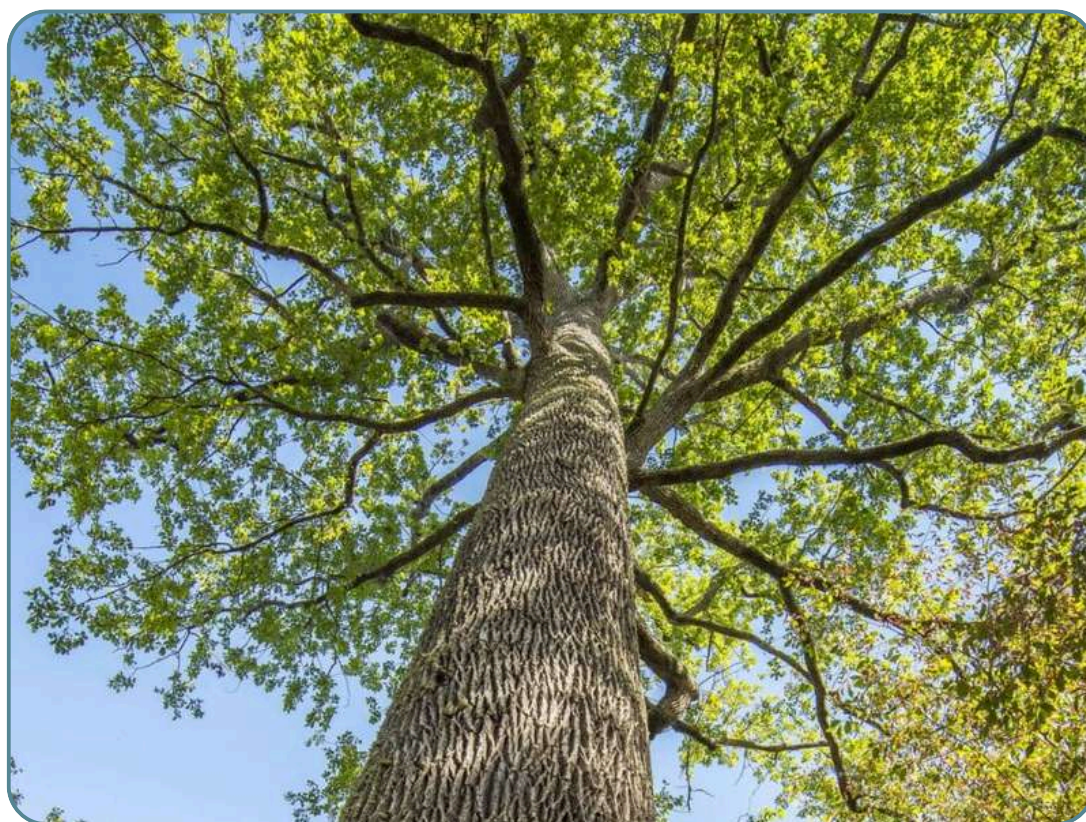


J'espère que l'année 2026 sera aussi profitable que cette année 2025. Je cesserai mes fonctions en avril 2026 après six années à la tête de la communauté de communes et 43 ans d'élu local (Maire et adjoint). Ce n'est pas sans émotion, mais il faut savoir rendre la main pour qu'un nouveau souffle soit impulsé. Durant cette séquence, j'ai souhaité maintenir et améliorer cet héritage précieux qui nous a été transmis. Le Pays de Tronçais demeure un joyau. Il est encore possible de parfaire sa parure afin qu'il puisse continuer d'éblouir et d'être encore plus rayonnant.

Que cette nouvelle année soit le chapitre d'une aventure collective plus passionnante et fructueuse pour notre Pays de Tronçais bien aimé. Un havre où la solidarité et l'épanouissement sont au cœur des actions pour cultiver notre richesse, nos atouts et construire un avenir où nous resplendirons toujours plus fort.

Merci à vous toutes et à vous tous. Meilleurs vœux et bon vent pour cette nouvelle année que la santé et la vitalité vous soient toujours assurées. Charlie CHAPLIN a dit « L'obstination est le chemin de la réussite ».

Daniel RONDET
Président de la communauté de communes
Maire de Couleuvre



Les antennes de l'Office de Tourisme en Pays de Tronçais

1, rue Nicolas Baudin 03350 **Cérilly**- Tél : 04 70 67 55 89
Place Joseph Lesage 03190 **Hérisson**- Tél : 04 70 06 82 23
Mail : troncais@montlucon-tourisme.fr

Les chiffres de fréquentation touristique 2025

L'antenne de Cérilly est ouverte à l'année, celle de Hérisson est saisonnière ; ouverte d'avril à octobre. De janvier à octobre 2025, l'antenne de Cérilly a enregistré **3 218** actes d'accueil*. D'avril à octobre, l'antenne de Hérisson a enregistré **3 590** actes d'accueil.

La commercialisation des produits « groupes » a encore très bien fonctionné cette année, avec **29** groupes reçus en Pays de Tronçais, soit **666** personnes guidées à la découverte de la forêt de Tronçais, de la cité médiévale de Hérisson ou de l'Eglise Saint-Pierre de Châtelay. Du 9 juillet au 31 août 2025, **17** visites guidées estivales ont été organisées par l'OTI :

- 6 autour de l'histoire médiévale de Hérisson
- 5 en forêt sur la thématique « Tronçais pendant les 2 guerres mondiales »
- 6 en forêt sur le thème « Chênes et légendes »

Ces visites guidées par l'Office de Tourisme, à destination des clientèles familiales et individuelles, ont rassemblées **261** personnes.

En 2025, les chiffres de fréquentation de l'OTI sont stables à Cérilly et en baisse de -10.3% à Hérisson, par rapport à la saison 2024.

* : accueil physique, téléphonique, courrier et informatique.

Des nouveautés estampillées « Tronçais » la boutique de l'Office de Tourisme



Boîte à brame



Parapluie Tronçais



Porte-clef décapsuleur



Stylo Bic 4 couleurs Tronçais
Pilulier-Bonbons à la menthe

Association Intermédiaire de proximité
au service des demandeurs d'emploi et des particuliers,
des entreprises, des artisans, des collectivités,
des associations...sur les secteurs de
Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins

LES BONNES RAISONS DE FAIRE APPEL A NORD BOCAGE

→ **PARTICULIERS** vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...) contactez Nord Bocage au **04.70.67.85.59**.

L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente.

L'AI Nord Bocage est l'employeur : elle signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les **démarches administratives** (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture...)

A noter : Les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50% sur les factures acquittées durant l'année. Ex : facture 1000 Euros, réduction 500 Euros ou crédit d'impôt (500 Euros) restitué par le fisc pour les ménages non imposables.

→ **ENTREPRISES, ARTISANS, COLLECTIVITES, ASSOCIATIONS** nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manœuvre, aide maçon, serveuse, aide cuisinier, agent d'entretien, accueil...) ; sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.

→ **VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI** nous pouvons vous proposer :

- des missions temporaires de travail correspondant à vos compétences professionnelles.



- un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés : de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à la recherche d'emploi : rédaction de CV, lettre de motivation...).

Nord Bocage est en partenariat avec France Travail, les Missions locales, SIAE, Unités Territoriales d'action sociale et les Assistantes sociales des secteurs, Cap emploi...

Au 30 septembre 2025, nous avons mis à disposition 115 demandeurs d'emploi.

→ **PERMANENCES ET INSCRIPTIONS SUR RENDEZ-VOUS:**

Nous vous accueillons au siège du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou lors de nos permanences :



Bourbon l'Archambault : lundi de 08h45 à 10h45 (Château Bignon)

Ainay le château : mardi de 14h00 à 16h00 (Mairie)

Cérilly : jeudi de 09h00 à 11h00 (Mairie)

Sancoins : jeudi 14h00 à 16h00 (France Services Sancoins)



Un besoin, un projet ?
Une difficulté financière ?...

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DU BOCAGE
BOURBONNAIS EST LÀ
POUR VOUS AIDER

Le principe : À l'Épicerie Solidaire, vous êtes accueilli-e-s sur une période déterminée, afin d'acheter tous vos produits du quotidien - alimentaire, hygiène, ménage - à :

- 70% du prix du marché

En même temps, avec l'aide d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale, vous vous organisez pour régler des factures impayées avec les économies dégagées - électricité, gaz, facture de réparation voiture, etc. De plus, vous pourrez participer à des ateliers cuisine et autres animations !!

Livraison et transport possible.

N'hésitez pas à nous contacter !



Notre point de vente et d'animation à Cérilly :
22 place de l'Eglise
Tous les mercredis de 13h30 à 16h00

VOUS ETES
UNE ASSOCIATION,
UN PARTICULIER,
UNE ENTREPRISE ?

PENSEZ A NOS SERVICES !!!

- Location de camion frigorifique
- Soutien à l'événementiel - collage de vos affiches, distribution de flyers, montage de barnums, nettoyage...
- Service de transports pour les bénéficiaires de
- l'épicerie

Pour plus d'information, contactez-nous !

TEL.: 06 69 74 28 88

www.epicerie-solidaire-bocage03.fr

Notre page Facebook

EpicerieSolidaireduBocageBourbonnais



L'Épicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais fonctionne en grande partie sur la base d'un chantier d'insertion.

**VOUS SOUHAITEZ POSTULER ?
CONTACTEZ-NOUS !**



Au niveau départemental, 5 collectivités ont en charge la collecte et le traitement des ordures ménagères :

Le SICTOM de la Région Montluçonnaise, le SICTOM Nord Allier, le SICTOM Sud Allier, Vichy Communauté et le SICTOM de Cérilly.

En 2016, ces 5 collectivités se sont regroupées pour créer une SPL (Société Publique Locale) afin de construire et d'exploiter un centre de tri départemental basé à Chézy. Ce rapprochement est aujourd'hui une réussite puisqu'il nous permet d'être indépendant. Si nous n'avions pas fait cet investissement, le contenu de nos bacs roulants à couvercle jaune aurait été traité à Clermont Ferrand dans le Puy-de-Dôme et nous n'en serions pas propriétaires. Nous ne pourrions donc pas en assurer la vente vers les usines de recyclage une fois le tri réalisé par matière. L'exploitation du centre de tri a débuté avec la mise en place par le gouvernement de l'extension des consignes de tri et donc pour le SICTOM de Cérilly la suppression des colonnes de tri et la distribution de bacs individuels ou collectifs à couvercle jaune.

Pour les ordures ménagères des bacs noirs, l'objectif principal de la politique gouvernementale est la suppression des centres d'enfouissement à partir de 2028. Dans notre département de l'Allier, 3 collectivités sont concernées, le SICTOM de la région Montluçonnaise, Vichy communauté et le SICTOM de Cérilly. Pour les 2 autres collectivités, les ordures ménagères sont déjà incinérées à l'UVE (Unité de Valorisation Énergétique) de Bayet d'une capacité à ce jour de 60 000 tonnes.

Il a donc été décidé, une nouvelle fois, de se regrouper tous les 5 plus une collectivité du Sud-Ouest du département de la Saône et Loire -le SMEVOM du Charolais- avec l'accord des régions Bourgogne-Franche Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, la compétence déchet étant régionale, et le SMEVOM dépourvu d'autre solution. Nous avons constitué un GAC (Groupement d'Autorités Concédantes) dont l'objet est l'agrandissement et la modernisation de l'UVE actuelle. Sa capacité doit être portée à 115 000 tonnes ce qui correspond à la quantité de déchets produits par les 6 collectivités, auxquels s'ajoutent règlementairement 20% de vide de four destinés à accueillir des déchets tiers. Une turbine sera également ajoutée pour produire de l'électricité, injectée sur les circuits ENEDIS. Ce projet, il faut le reconnaître, nécessite des investissements importants. Mais porté par les 6 collectivités, il va sécuriser le traitement de nos ordures ménagères et encombrants de déchetterie pour les 30 prochaines années.

Ce qui est attendu également, ce sont des économies. Si le traitement a un coût, la production et vente de vapeur à la SARIA ainsi que la production et vente d'électricité viendront en diminution. Il faut aussi prendre en considération l'explosion de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) sur l'enfouissement des déchets. D'un montant de 10 € / tonne en 2014, elle est aujourd'hui à 67 € HT et annoncée à plus de 100€ HT en 2030. Cela devient insupportable.

Pour les UVE, la TGAP est à ce jour de 15 € la tonne et passera à 30 € en 2030. La fin du chantier et l'accès pour toutes les collectivités à la nouvelle UVE sont prévus le 1^{er} janvier 2030, ce qui je l'espère permettra un coût de traitement décent de nos ordures ménagères.

Là aussi, l'Allier fait donc preuve d'innovations. L'entente entre toutes les collectivités a abouti à 2 projets dont le département peut être fier.

Les déchetteries se sont modernisées et équipées afin de répondre aux nouvelles réglementations. Le SICTOM de Cérilly, à ce jour, a mis en place toutes les REP (Responsabilité Élargie du Producteur) ce qui accroît la complexité du rôle des gardiens. Ils sont là à votre service et je vous demande de les solliciter bien sûr mais aussi de les respecter.

Bernard Tigé Président du SICTOM de Cérilly.

CALENDRIER 2026

Sortir sa poubelle la veille, c'est s'assurer de ne pas rater la collecte

commune de theneuille

DECEMBRE 2025	
LU 1	BAC JAUNE (TRI)
LU 8	BAC NOIR(OM)
LU 15	BAC JAUNE (TRI)
LU 22	BAC NOIR(OM)
LU 29	BAC JAUNE (TRI)

JANVIER	
LU 5	BAC NOIR(OM)
LU 12	BAC JAUNE (TRI)
LU 19	BAC NOIR(OM)
LU 26	BAC JAUNE (TRI)

AVRIL	
LU 6	BAC JAUNE (TRI)
LU 13	BAC NOIR(OM)
LU 20	BAC JAUNE (TRI)
LU 27	BAC NOIR(OM)

JUILLET	
LU 6	BAC NOIR(OM)
LU 13	BAC JAUNE (TRI)
LU 20	BAC NOIR(OM)
LU 27	BAC JAUNE (TRI)

OCTOBRE	
LU 5	BAC JAUNE (TRI)
LU 12	BAC NOIR(OM)
LU 19	BAC JAUNE (TRI)
LU 26	BAC NOIR(OM)

FEVRIER	
LU 2	BAC NOIR(OM)
LU 9	BAC JAUNE (TRI)
LU 16	BAC NOIR(OM)
LU 23	BAC JAUNE (TRI)

MAI	
LU 4	BAC JAUNE (TRI)
LU 11	BAC NOIR(OM)
LU 18	BAC JAUNE (TRI)
LU 25	BAC NOIR(OM)

AOUT	
LU 3	BAC NOIR(OM)
LU 10	BAC JAUNE (TRI)
LU 17	BAC NOIR(OM)
LU 24	BAC JAUNE (TRI)
LU 31	BAC NOIR(OM)

NOVEMBRE	
LU 2	BAC JAUNE (TRI)
LU 9	BAC NOIR(OM)
LU 16	BAC JAUNE (TRI)
LU 23	BAC NOIR(OM)
LU 30	BAC JAUNE (TRI)

MARS	
LU 2	BAC NOIR(OM)
LU 9	BAC JAUNE (TRI)
LU 16	BAC NOIR(OM)
LU 23	BAC JAUNE (TRI)
LU 30	BAC NOIR(OM)

JUN	
LU 1	BAC JAUNE (TRI)
LU 8	BAC NOIR(OM)
LU 15	BAC JAUNE (TRI)
LU 22	BAC NOIR(OM)
LU 29	BAC JAUNE (TRI)

SEPTEMBRE	
LU 7	BAC JAUNE (TRI)
LU 14	BAC NOIR(OM)
LU 21	BAC JAUNE (TRI)
LU 28	BAC NOIR(OM)

DECEMBRE	
LU 7	BAC NOIR(OM)
LU 14	BAC JAUNE (TRI)
LU 21	BAC NOIR(OM)
LU 28	BAC JAUNE (TRI)